



INFRASTRUCTURES VERTES DANS LES PAYSAGES VITICOLES

Solutions fondées sur la nature et bonnes pratiques recommandées dans les vignobles

Problématique identifiée :

La gestion traditionnelle des sols viticoles, reposant sur l'usage d'herbicides et le travail mécanique, présente à la fois des avantages et des limites. Si ces pratiques facilitent le contrôle des adventices et l'entretien des rangs, elles peuvent, lorsqu'elles sont intensives, modifier la structure du sol, réduire sa biodiversité et influencer ses fonctions écologiques. Une attention particulière à la fréquence et aux modalités d'intervention permet de limiter les risques d'érosion, de préserver la fertilité et de maintenir la santé globale du sol, tout en favorisant la durabilité du paysage viticole.

Bonne pratique recommandée par ECOSPHEREWINES : UTILISATION DU PÂTURAGE DANS LE VIGNOBLE

Le pâturage dans les vignobles constitue une méthode efficace de gestion des adventices. En maintenant une couverture végétale, il limite l'érosion du sol, améliore sa structure et favorise la biodiversité. Le recyclage des nutriments par les déjections animales contribue également à enrichir la fertilité du sol. Cette pratique permet en outre de réduire le recours au matériel mécanique et aux intrants chimiques, s'inscrivant ainsi dans une démarche d'agriculture plus durable. Lorsqu'il est bien encadré, le pâturage offre de nombreux bénéfices environnementaux, économiques, sociaux et culturels, regroupés sous le terme de services écosystémiques.

Comment mettre en œuvre cette bonne pratique ?

- Évaluez l'état du sol et la végétation existante :** cela vous aidera à déterminer si le pâturage peut être efficace et si la végétation existante est propre à la consommation animale.
- Planifiez la période de pâturage :** idéalement lorsque la croissance de la vigne est moins active (après la récolte, pendant l'hiver et avant le débourrement).
- Sélectionnez le troupeau le plus adapté au pâturage :** les **moutons** et les **oies** sont adaptés pour contrôler les mauvaises herbes basses, les **chèvres** peuvent s'occuper des arbustes et/ou des herbes plus hautes, et les **poules**, au-delà du contrôle des mauvaises herbes, sont utilisées pour la lutte biologique contre les parasites, car elles se nourrissent d'insectes, de larves, d'escargots, de limaces, etc.
- Assurez-vous** d'avoir une **charge animale adéquate** (nombre d'animaux/ha) afin d'éviter le surpâturage et le compactage excessif du sol.
- Concevez les clôtures les plus adaptées** à la rotation en empêchant l'accès direct des petits animaux (poules) aux vignes : choisissez des **clôtures mobiles** qui facilitent le déplacement de l'infrastructure installée ou des **zones de pâturage** qui divisent le vignoble en petites parcelles, de manière à pouvoir les faire tourner facilement, en garantissant que chaque zone puisse se régénérer. Veillez également à créer des **accès et des chemins** permettant au bétail de se déplacer sans difficulté d'une zone à l'autre, en évitant d'endommager les vignes et le sol.
- Déterminez la fréquence de rotation du troupeau :** celui-ci doit être déplacé fréquemment afin qu'il ne se concentre pas dans une seule zone et n'endommage pas les racines ou n'altère pas la structure du sol.

Quels SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES apporte le pâturage dans les vignobles ?

- Approvisionnement :**
 - Valorisation du fumier du bétail pour la fertilisation du vignoble, fournissant des nutriments naturels qui enrichissent le sol et améliorent la santé des vignes, réduisant ainsi le besoin d'engrais chimiques.
 - Production de raisins selon des pratiques durables.
 - Obtention indirecte, par les éleveurs, de produits manufacturés (œufs, lait, laine, etc.).
- Régulation :**
 - Réduction de l'évaporation, en maintenant le sol recouvert d'une végétation contrôlée, ce qui réduit l'exposition directe du sol au rayonnement solaire.
 - Amélioration de la structure du sol et de l'infiltration de l'eau, prévention de l'érosion et (réduction du compactage, en particulier sur les terrains en pente et/ou les sols meubles).
 - Enrichissement de la biodiversité du sol, en maintenant une végétation hétérogène qui sert d'habitat et de ressource pour une variété d'insectes et d'animaux.
 - Prévention des incendies, grâce à la capacité des animaux à consommer la végétation sèche, les buissons ou les herbes hautes.
- Culturels :**
 - Préservation du paysage viticole traditionnel et promotion de la durabilité, en favorisant l'éducation environnementale durable et en créant des paysages attrayants et diversifiés.
 - Collaboration directe entre viticulteurs et éleveurs, en redynamisant les pratiques traditionnelles qui relient ces deux métiers, renforçant ainsi les liens sociaux et culturels dans les zones rurales.



POUR
EN SAVOIR
PLUS...
scanne ce QR

